

COMMUNE : 150 MARSEILLAN

ARRONDISSEMENT : 34 MONTPELLIER

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE FRONTIGNAN



N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2017	Taux d'imposition communaux de 2017	Taux d'imposition plafonnés 2018	Bases d'imposition provisionnelles 2018	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
19 274 449	21,17	>>>	21 292 000	4 507 516
14 189 990	23,39	>>>	14 351 000	3 356 699
210 343	55,42	>>>	212 000	147 490
CFE.....	>>>	>>>	>>>	0

Total : -7 981 705

127 358

Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4

Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

8 159 684

Produit nécessaire à l'équilibre du budget

183 851

Total allocations compensatrices

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2018

Produit de la CVAE

Produit des IFRER

TASCOM

DCRTP

11

Versement GIR

Prélèvement GIR

Produit attendu de la fiscalité directe locale

Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires

10

12

2. CALCUL DES TAUX 2018 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taxe d'habitation.....	Taxe foncière (bâti).....	Taxe foncière (non bâti).....	CFE.....
21,17	23,39	55,42	>>>
Produit attendu	= 0,999264		
7 975 833	(6 décimales)		
Produit à taux constants	7 981 705		

Taux de référence de 2017 (col.2 ou 3)

COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence 2018 (col.6 x col.8)

3. TAUX VOTES

Bases d'imposition provisionnelles 2018

Produit correspondant (col.10 x col.11)

21,17	21 292 000	4 507 516
23,39	14 351 000	3 356 699
55,42	212 000	147 490
>>>		

Produit fiscal attendu

7 975 833

A MONTPELLIER

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

SAMUEL BARREAU

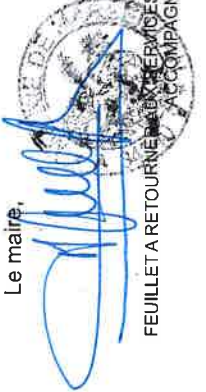
le 15 MARS 2018

Le préfet,

le

A MARSEILLAN

Le maire,



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLE A RETOURNER EN SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAUX

Envoyé en préfecture le 27/04/2018
Reçu en préfecture le 27/04/2018
Affiché le 27/04/2018
ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_09-DE

COMMUNE : 150 MARSEILLAN

ARRONDISSEMENT : 34 MONTPELLIER

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE FRONTIGNAN



N° 1259 COM (2)



ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (13)

Taxe d'habitation :	167 199
Taxe foncière (bâti) :	2 059
a. Personnes de condition modeste	0
b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV	1 457
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	13 136
Taxe foncière (non bâti) :	
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Dotation unique spécifique (TP)	0
b. Réduction des bases des créations d'établissements	0
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
d. Autres allocations	
Dotation pour perte de THLV :	0

2. BASES NON TAXEES (14)

Basés exonérés par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Basés exonérés par la loi dans certaines zones	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Basés exonérés par la loi au titre des terres agricoles	
	42 595

4. PRODUIT DES IFER (8)

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX (15)

	Taux moyens communaux de 2017, au niveau départemental (14)		Taux 2017 des EPCI (16)	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2018 (col.15 – col.16)
	national (13)	départemental		
Taxe d'habitation.....	24,47	30,30	11,57000	64,18
Taxe foncière (bâti).....	21,00	27,94	0,20700	69,64
Taxe foncière (non bâti).	49,46	84,48	5,11000	206,09
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE (17)

Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	Taux de CFE perçue en 2017 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
>>>	>>>	39,89
Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2017 : national	>>>	
communal	>>>	

DIMINUTION SANS LIEN (18)

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée :
Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018



ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_09-DE